

PROCES VERBAL N°38 DES COMPETITIONS DE JEUNES

Réunion du : Mardi 06 Mai 2025

A : 14H00 au siège du District Gard Lozère

Président : MR BARLAGUET

Présents : MRS Patrick AURILLON. Denis LASGOUTE. Michel UDOVIVIC. Jean Marie TASTEVIN.

Absent excusé : MRS Stéphane BROCCQ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°37 du 29.04.2025

RETOURS CSR . - DISCIPLINE. - APPEL (informations clubs)

➤ CSR :

U17 D2 POULE B

ES SUMENE/EP VERGEZE 2 du 27.04.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe de EP VERGEZE 2 pour en reporter le bénéfice à ES SUMENE.

U15D4 POULE C

FC VAL DE CEZE/AS POULX 2 du 27.04.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe de POULX 2 pour en reporter le bénéfice au FC VAL DE CEZE.

U17D2 POULE B

ST PRIVAT AS/AIMARGUES CABASSUT du 27.04.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe d'AIMARGUES CABASSUT pour en reporter le bénéfice à AS ST PRIVAT.

U15D3 POULE B

FC MOUSSAC/EFVA MAGES ST AMBROIX du 27.04.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe de FC MOUSSAC pour en reporter le bénéfice à EFVA LES MAGES ST AMBROIX sur le score de 3 à 0.

U17D1

N. LASSALIEN/LANGLADE FC du 26.04.2025

Dit match perdu par forfait à l'équipe de LANGLADE pour en reporter le bénéfice à N. LASSALIEN sur le score de 3 à 0.



FORFAIT SIMPLE

563786 (FC LANGLADE)

Suite au mail ,du FC LANGLADE DU 02.05.2025 à 15H16 nous informant de leur forfait en U17 D1 POULE A,
La rencontre FC LANGLADE/ST BEUCAIRE 2 du 03.05.2025 est annulée.
Dit match perdu à FC LANGLADE (0 à 3).

563664 (US LA REGORDANE)

Suite au mail de US LA REGORDANE du 02.05.2025 à 14H37 nous informant de leur forfait en U19 D1,
La rencontre AS POULX/US LA REGORADANE du 03.05.2025 est annulée.
Dit match perdu à US LA REGORDANE (3 à 0).

INFORMATIONS CLUBS

Concernant les deux dernières journées de championnat,
Seuls les horaires peuvent être modifiées (accessions et rétrogradations).

Concernant les tournois des 3 et 4 MAI et 17 et 18 MAI 2025, les rencontres championnats sont prioritaires.
Seuls les horaires peuvent être modifiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
MR Patrick AURILLON



LE PRESIDENT,
MR Bernard BARLAGUET

